SESSION DE BALI DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Bali (Indonésie), 2 et 5 décembre 2013

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen à l'occasion de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (MC9)

Seul le discours prononcé fait foi

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. PHAIROJ TANBANJONG MEMBRE DU COMITE EXECUTIF DE L'UIP

Bali, le 2 décembre 2013

Monsieur le Directeur général de l'OMC, Monsieur le Président de la Chambre des représentants indonésienne, Chers collègues parlementaires, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes très heureux qu'un si grand nombre de parlementaires aient accepté notre invitation à se réunir en Indonésie en marge de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC.

Notre réunion s'inscrit dans un processus à long terme connu sous le nom de "Conférence parlementaire sur l'OMC". Ce processus a été lancé conjointement par l'UIP et le Parlement européen en vue de passer au crible parlementaire les politiques du commerce international.

Nous avons lancé ce processus au lendemain de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Seattle en 1999. Certains d'entre vous se souviendront peut-être que cette conférence avait été émaillée de manifestations anti-mondialisation massives et de violences de rue sans précédent. Surpris par l'ampleur même de ces manifestations, les législateurs avaient alors décidé de s'intéresser de plus près à l'OMC en tant qu'organisation.

Ils ont alors découvert que l'OMC disposait d'un arsenal unique en son genre de prérogatives et de fonctions. Contrairement à la plupart des autres structures internationales, elle est dotée de pouvoirs contraignants en matière de normes et d'arbitrage, et elle dispose d'un mécanisme efficace de règlement des différends. L'impact de ses décisions va bien au-delà des domaines classiques que sont les droits de douane et le commerce des marchandises, et s'étend aux affaires intérieures des Etats. De fait, ses décisions ont eu un impact sur des domaines aussi divers que les droits de propriété intellectuelle, les services, la banque, les télécommunications et les marchés publics.

En d'autres termes, au tournant du siècle, les parlementaires ont réalisé que les questions de commerce international étaient devenues si importantes qu'elles ne pouvaient plus être laissées à la seule responsabilité des gouvernements et des instances technocratiques internationales. Le système commercial multilatéral, incarné par l'OMC, devait être soumis à un contrôle démocratique rigoureux. De toute évidence, les parlements avaient un rôle à jouer en la matière.

C'est la raison pour laquelle nous sommes ici à Bali – et que nous nous sommes déjà réunis à Cancún, Hong Kong et Genève lors des précédentes Conférences ministérielles de l'OMC.

Généralement, on vient à Bali pour y faire du tourisme. Nous sommes venus ici pour travailler. Les règles de la Conférence parlementaire sur l'OMC stipulent que ses sessions se tiennent non seulement tous les ans mais aussi dans le cadre des Conférences ministérielles de l'OMC. Lorsque la République d'Indonésie s'est proposée d'accueillir la neuvième Conférence ministérielle, nous avons retroussé nos manches et avons lancé les préparatifs d'une réunion parlementaire parallèle.

Le Président de l'UIP, M. Abdelwahad Radi, m'a demandé de vous transmettre ses salutations chaleureuses et ses vœux de succès pour vos délibérations. Des engagements politiques importants dans son pays, le Maroc, l'empêchent d'être avec nous en Indonésie. Il m'a demandé de coprésider la réunion en son nom. Je suis honoré de partager cette responsabilité avec le Président de la Commission du commerce international du Parlement européen, notre ami, M. Vital Moreira.

Les délégués gouvernementaux réunis à Bali jouissent de l'hospitalité du Gouvernement indonésien. Et nous, parlementaires, saluons notre propre hôte généreux - le Parlement indonésien. Je saisis cette occasion pour adresser de vifs remerciements au Président de la Chambre des représentants, M. Marzuki Alie, et à tous ses collègues qui n'ont ménagé aucun effort pour la préparation de notre réunion.

Dès demain, l'attention de la communauté internationale va se tourner vers le centre de conférences de Nusa Dua. En effet, la Conférence ministérielle de l'OMC est un événement au retentissement mondial. Les enjeux y sont élevés et les attentes ne le sont pas moins. S'il y a une personne qui symbolise parfaitement ces attentes, c'est le Directeur général nouvellement élu de l'OMC, M. Roberto Azevêdo. Nous sommes très honorés de l'avoir avec nous aujourd'hui.

Dans l'un de ses discours récents, le Directeur général a déclaré que la Conférence de Bali serait l'occasion de redonner une assise solide au système commercial mondial dans l'intérêt de tous les pays et surtout des pays les moins avancés. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec lui. Le commerce peut être un outil efficace au service du développement si tous les pays bénéficient d'une part équitable des opportunités et des avantages qu'engendre la libéralisation des échanges.

L'OMC n'est pas une institution de développement en tant que telle mais elle peut contribuer à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement qui veulent accéder aux marchés des pays industrialisés. Elle peut en outre donner aux pays en développement le coup de pouce nécessaire grâce au traitement spécial et différencié, à la facilitation du commerce et à l'aide pour le commerce. Nous sommes convaincus qu'un monde en développement plus riche profiterait aussi aux pays riches parce que c'est dans ce monde en développement que se trouvent les marchés et les opportunités de demain.

Nous ne cacherons pas au Directeur général que nous sommes profondément préoccupés par l'avenir du Cycle de Doha et que nous sommes alarmés par les vagues de protectionnisme qui se succèdent. Convaincus de l'intérêt non démenti du multilatéralisme, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'un système commercial multilatéral qui soit équitable, non discriminatoire, ouvert, basé sur des règles et universel.

Pour atteindre les nobles objectifs énoncés dans votre discours inaugural, M. le Directeur général, vous aurez besoin de notre soutien politique. Nous sommes tout disposés à vous l'apporter mais nous aimerions que l'OMC reconnaisse aux parlementaires la qualité de représentants légitimes des citoyens. Il nous appartient de contrôler l'action des gouvernements dans les négociations commerciales multilatérales et nous voulons être en mesure d'exercer cette attribution par tous les moyens appropriés, y compris dans le cadre des Conférences ministérielles de l'OMC.

Chers Collègues,

Nous allons commencer notre réunion par une discussion sur l'agenda des négociations commerciales multilatérales pour l'après-Bali. Le Cycle de Doha a accumulé un retard de plusieurs années et certains Membres de l'OMC ont préconisé des alternatives au mode de négociation actuel. Nous allons examiner le problème dans une perspective parlementaire. Quel serait l'agenda multilatéral commercial correspondant aux circonstances actuelles ? Comment pourrait-il être mieux adapté aux réalités du 21ème siècle ? Quelle pourrait être la contribution parlementaire à la mise en œuvre de cet agenda ? Ce ne sont pas là des questions abstraites. Elles touchent aux perspectives économiques de nos pays et régions, et elles intéressent directement les législateurs.

Le deuxième thème de nos débats a trait à la prolifération des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux. Nous avons déjà eu ce débat il y a quelques années déjà mais le sujet est encore plus d'actualité aujourd'hui et il est politiquement sensible. Le Comité de pilotage a donc décidé de remettre ce thème en débat. Le maquis réglementaire est-il préjudiciable au régime multilatéral ? Les accords commerciaux bilatéraux et plurilatéraux peuvent-ils produire des résultats plus rapidement que le dispositif multilatéral ? Peuvent-ils compléter le système OMC et servir d'éléments constitutifs à la future libéralisation du commerce multilatéral ? Réexaminons ces questions à la lumière des évolutions les plus récentes.

En prélude au débat qui occupera sans doute une place centrale à la Conférence ministérielle, nous allons nous intéresser de plus près à la question de la facilitation des échanges. La rationalisation des procédures douanières et autres procédures de traitement des marchandises aux frontières peut contribuer à alléger les pesanteurs administratives. Les parlements doivent assumer leur part de responsabilité à cet égard. Notre tâche consiste à identifier les tâches prioritaires pour les législateurs dans la mise en place d'un environnement plus transparent, plus prévisible et plus rationnel pour le commerce transfrontières. Ce sera l'objet de notre débat.

Le thème d'une autre réunion-débat est délibérément politique. Nous avons déjà constaté à plusieurs occasions que les bienfaits du commerce international n'allaient pas de soi et que l'étendue des retombées du commerce international sur le développement durable, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté était un enjeu politique. La question qui se pose aujourd'hui a trait aux mesures que les parlements eux-mêmes peuvent initier autour de la problématique commerce extérieur-emploi. Nous savons tous qu'il faut stimuler la demande intérieure et faire travailler le système commercial au service des populations pauvres. Mais comment y parvenir concrètement ?

Nous avons pris l'habitude lors de nos réunions d'inviter des négociateurs et responsables de l'OMC à prendre part à nos travaux. Le Président de la Conférence ministérielle et Ministre indonésien du commerce extérieur, M. Gita Wirjawan, et le Président du Conseil général de l'OMC, l'Ambassadeur Shahid Bashir, comptent parmi ceux qui nous feront l'honneur de leur présence.

Faisons bon usage de cette opportunité. Après tout, qu'y a-t-il de plus utile pour nous, législateurs traitant des questions commerciales dans nos parlements respectifs, que de dialoguer avec les négociateurs de haut niveau de l'OMC? Nul doute que vous aurez beaucoup de questions à poser à nos invités de marque - comme vous le faites au Parlement durant la séance des questions aux ministres et autres représentants du gouvernement.

J'espère que notre débat sera riche et constructif dans la plus pure tradition parlementaire. Notre vocation politique veut que nous nous concentrions d'abord et avant tout sur nos congénères. Nous devons donc veiller à ce que les relations commerciales multilatérales soient régies par des critères éthiques et soient réglementées dans un cadre d'équité, de développement durable et de transparence.

Par ces mots, je déclare officiellement ouverte la session de Bali de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

J'ai le plaisir de donner la parole au Co-Président de la réunion, M. Vital Moreira, du Parlement européen.